

Paris, le 22 février 2020

L'Arche Internationale publie les résultats de l'enquête sur son fondateur

Dans une lettre adressée aujourd'hui à l'ensemble de la Fédération présente dans 38 pays, les responsables de L'Arche Internationale ont rendu publiques les conclusions de l'enquête qu'ils avaient confiée à un organisme externe et indépendant. Cette enquête portait notamment sur des témoignages mettant en cause son fondateur, Jean Vanier, et son lien historique au père Thomas Philippe qu'il désignait comme son père spirituel.

L'enquête a été confiée à GCPS, un organisme indépendant basé au Royaume-Uni dont la mission est d'aider les institutions à améliorer leurs systèmes de prévention et de signalement des abus. Dans le souci de témoigner de l'intégrité, la qualité et la légitimité de l'enquête, L'Arche a aussi instauré un comité de Surveillance Indépendant composé de deux anciens hauts fonctionnaires français, sans lien avec L'Arche.

Au cours de cette enquête, des témoignages sincères et concordants portant sur la période 1970-2005 ont été reçus de six femmes adultes non handicapées, qui indiquent que Jean Vanier a initié avec elles des relations sexuelles, généralement dans le cadre d'un accompagnement spirituel, et dont certaines ont gardé de profondes blessures. Ces femmes, sans lien entre elles, rapportent des faits similaires, associés à un discours supposément spirituel ou mystique destiné à les justifier. Ces agissements indiquent une emprise psychologique et spirituelle de Jean Vanier sur ces femmes et soulignent son adhésion à certaines des théories et pratiques déviantes du père Thomas Philippe.

Rien dans l'enquête ne permet de penser que des personnes en situation de handicap ont été concernées.

Les responsables de L'Arche Internationale, Stephan Posner et Stacy Cates Carney, écrivent dans une lettre adressée aux membres de L'Arche le 22 février 2020 :

« Nous sommes bouleversés par ces découvertes et nous condamnons sans réserve ces agissements en totale contradiction avec les valeurs que Jean Vanier revendiquait par ailleurs, incompatibles avec les règles élémentaires de respect et d'intégrité des personnes, et contraires aux principes fondamentaux de nos communautés.

(...) Nous reconnaissons le courage et la souffrance de ces femmes, et de celles aussi qui, peut-être aujourd'hui encore, resteraient dans le silence. Nous voulons dire aussi notre gratitude aux femmes qui, il y a quelques années, ont brisé ce silence au sujet du père Thomas Philippe et ont ainsi aidé d'autres

à se libérer d'un fardeau injuste de honte et de peine. À toutes, pour ces faits qui se sont déroulés dans le contexte de L'Arche et dont certains ont été initiés par notre fondateur, nous demandons pardon.

(...) Pour beaucoup d'entre nous, Jean (Vanier) a compté parmi les personnes que nous avons aimées et respectées le plus. Nous mesurons le trouble et la douleur que ces informations vont provoquer chez beaucoup d'entre nous, à l'intérieur de L'Arche, mais aussi à l'extérieur... tant il aura inspiré et réconforté de nombreuses personnes partout dans le monde. Si le bien considérable qu'il fit tout au long de son existence n'est pas mis en question, nous allons cependant devoir faire le deuil d'une certaine vision que nous pouvions avoir de lui ainsi que de nos origines. ».

L'Arche est déterminée à ce que ses 154 communautés à travers le monde soient des lieux de sécurité et de croissance pour tous ses membres, avec ou sans handicap. A travers la Fédération, L'Arche Internationale va entreprendre une évaluation approfondie et indépendante de ses mesures actuelles de prévention des abus et de protection des personnes. En complément de celles déjà existantes au niveau local, L'Arche Internationale a mis en place une procédure centralisée de signalement à laquelle tous ses membres peuvent avoir accès dans un cadre sûr et confidentiel. Les informations ou les signalements reçus sont traités par une commission composée pour partie de personnes extérieures à L'Arche (lien).

La lettre des responsables internationaux ainsi que les conclusions de l'enquête seront disponibles rapidement sur le site de L'Arche Internationale www.larche.org/fr.

Contact presse : Sylvia Minem-Christophe

01 45 32 52 52 91 – communication@arche-france.org